

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal **Lundi 1^{er} juin 2026 à 18h**

Présents : Philippe Flayol, Thierry Vuillemot, Nathalie Machet, Philippe Lancelle, Kévin Flayol, Patrick Carly, Marie-José Pascal.

Excusés :

- Michel Thibon, Procuration à Philippe Lancelle,
- Sylvie Franchet, Procuration à Philippe Flayol
- Aurélie Choquet, Procuration à Nathalie Machet

Louna Cladel arrivée à 18h25

Secrétaire de séance : Philippe Lancelle

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

Ouverture de la séance à 18h03.

- Approbation du PV de la séance du 04 mai 2026 : Unanimité des 10 votants

1. **Délibération pour le remplacement de la porte du Temple de Saint Roman de Tousque.**

La porte d'entrée du temple de St-Roman est hors service. La totalité des boiseries est pourrie. La partie fixe, vitrée au-dessus des ouvrants s'est affaissée, empêchant la fermeture.

En forçant la fermeture, le gond haut droit a fini par lâcher....

L'état des boiseries ne permet aucune réparation. Le gond en question a été rescellé.

La partie fixe en imposte a été enlevée car présentant un risque d'accident.

En l'état, les portes ne ferment plus et le temple est ouvert au courant d'air. Sans attendre la perspective de gros travaux de charpente couverture, électricité, menuiseries et accessibilité, il convient de poser une porte afin de sécuriser les lieux.

Faute d'éléments financiers, ce rapport est reporté à une prochaine séance.

2. **Demande de subvention d'une association**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui demande pour la première fois une subvention d'un montant de 200€.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Louna Cladel arrive à 18h25.

3. **Délibération pour la Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde**

Le Plan communal de Sauvegarde est un document obligatoire qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. A la suite du renouvellement des membres du conseil municipal, il convient de faire des mises à jour, principalement en ce qui concerne les coordonnées des contacts.

Ces modifications feront aussi l'objet d'un arrêté municipal, et d'une transmission au Service Interministériel de Défense et de Protection Civile en préfecture.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4. **Désignation du correspondant incendie et secours**

Cette demande de désignation est faite par le service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture de Lozère.

Est désigné : Kevin Flayol.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5. **Délibération pour la mise en sécurité électrique du Temple de la Boissonnade.**

Comme évoqué lors de la dernière séance du conseil municipal, une mise en sécurité est nécessaire. Lecture du devis de Solair Elec d'un montant de 2 093€ HT pour la création d'un circuit « prise » dans le temple.

Ultérieurement sera présenté un devis pour la réfection de l'éclairage pour mettre en valeur l'intérieur du temple.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6. **Complément de travaux "voirie communale 2026" hors subvention.**

Les travaux de voirie votés en avril et confiés à Lozère Ingénierie absorbent la totalité des subventions auxquelles la commune peut prétendre.

Cependant, les élus en charge de la voirie informent le conseil que certains travaux ne pourront pas attendre l'année prochaine, à savoir : la réfection partielle de voirie sur le chemin du Mas, la Grand'Rue et le chemin de Barbécède.

Ils présentent donc au conseil un devis de l'entreprise CABRIT d'un montant de 18 799.96€ HT

Ces travaux sont entièrement à la charge de la commune.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

7. **Décision modificative sur le budget de l'eau.**

Les travaux d'installation de la télésurveillance sur le réseau d'eau potable, réalisés par le SDEE sont plus onéreux que prévu, et s'élèvent à 25 880€ HT, au lieu de 24 859.97€ HT comme prévu au devis initial.

Il convient donc de prendre une décision modificative sur le budget communal afin de payer la facture. Cette dépense pourra faire l'objet d'une subvention à hauteur de 60%.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses :

- **Affaires scolaires :**

Un sondage portant sur les horaires d'ouverture du périscolaire a été lancé auprès des parents d'élèves de l'école à Saint-Roman de Tousque. Un retour sera fait aux membres du Conseil municipal avant toute décision.

Les séances de natation pour les enfants de l'école vont démarrer le jeudi 11 juin à la piscine du village de Gîtes avec un maître-nageur sauveteur et une personne agréementée spécifiquement.

Un stage de cirque pour les enfants de l'école s'est déroulé courant mai.

Une sortie de fin d'année est prévue à la maison de l'eau des Plantiers le jeudi 2 juillet.

- Eau et voirie :

Pour des raisons de sécurité, un devis forfaitaire d'un montant de 400 € HT a été transmis à la mairie pour le resserrage des câbles électriques dans tous les coffrets des 9 bâtiments de pompage d'eau municipaux. Cette opération sera à renouveler chaque année.

Par ailleurs, un travail est en cours concernant le coût de l'eau avec un rendu envisagé cet automne.

- Cérémonie du samedi 06 juin :

Inauguration DECI à 10h30 et plantation d'un arbre en l'honneur de la nouvelle mandature à 11h. Les habitants de la commune ont été invités

RDV à 10h sur place pour les élus impliqués dans l'organisation.

- Culture :

Le planning prévisionnel des animations estivales 2026 est diffusé aux élus. Dès le vendredi 26 juin et jusqu'à la fin du mois d'août, la commune accueillera une douzaine de manifestations (concerts, conférences, animations diverses) en particulier dans les deux temples de la Boissonnade et de Saint-Roman de Tousque. Les conventions sont suivies par Philippe Lancelle et Katy Entremont. La présence d'au moins un élu représentant la commune est requise à chaque manifestation.

- Retour des réunions auxquelles les élus ont participé :

Philippe Flayol a participé aux premières séances de la Communauté de Communes Cévennes au Mont Lozère à la suite des élections municipales. Deux sujets importants sont à l'ordre du jour de l'établissement public pour les prochains mois : l'élaboration d'un Projet de territoire et la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), pour lequel la Communauté de communes recherchera des financements spécifiques.

- Création d'un emploi de technicien territorial :

Les détails de l'offre d'emploi ont été arrêtés pour publication début juin. La création du poste, par délibération, sera prochainement soumise à l'approbation des élus. Les candidats peuvent se manifester auprès du Centre de gestion jusque fin juin. Les entretiens auront lieu durant l'été.

- Petit marché de Saint Roman de Tousque.

Le marché hebdomadaire à Saint-Roman de Tousque sera renouvelé cette année chaque mercredi matin du 8 juillet au 26 août (dates à confirmer).

Philippe Lancelle relance les exposants de l'an dernier, ainsi que les nouveaux candidats qui se sont manifestés. La mairie préparera un communiqué en direction des habitants et de la presse.

- Projet d'achat immobilier à destination locative :

Philippe Flayol explique qu'au dernier recensement INSEE, le nombre de logements à Moissac V.F. était de 261. Dont seulement 105 en résidences principales (40.2%) et 137 en résidences secondaires (52.5%), 19 étant déclarés vacants (7.3%). L'habitat est constitué de 90.8% de maisons.

Les acquéreurs en résidence secondaire exercent une tendance haussière sur les prix.

Les travaux de rénovation sont onéreux et moins bien aidés que les constructions neuves. En parallèle, l'application de la loi « zéro artificialisation nette » dans le PLUI limite drastiquement la disponibilité de terrains constructibles.

Par ailleurs, nous connaissons la réticence des propriétaires à mettre les logements possiblement disponibles sur le marché locatif.

En conséquence, une famille avec enfants souhaitant vivre et travailler sur la commune parvient difficilement à se loger.

La commune peut jouer un rôle en favorisant le logement de familles génératrices de richesses par l'emploi, la présence d'enfants à l'école de St-Roman.

En réponse, la commune envisage d'acquérir une maison au centre de Saint-Roman de Tousque. Un Diagnostic de performance énergétique est attendu pour évaluer les travaux à réaliser, qui permettront de déposer une demande de financement à des partenaires.

- Relevé annuel des compteurs d'eau :

Les 260 compteurs d'eau dans la commune devront être relevés courant août 2026. Michel Thibon, Philippe Lancelle, Kevin Flayol, Thierry Vuillemot et Sébastien Flayol assureront ces relevés.

- Patrick Carly évoque des difficultés de stationnement à proximité de son exploitation agricole.

- Chasse : L'ouverture de la chasse au sanglier est prévue du 6 septembre 2026 au 31 mars 2027 (Préfecture de Lozère).

La séance est levée à 20h20

Les prochaines séances sont fixées au jeudi 16 juillet 2026 à 18h, au lundi 14 septembre 2026 à 18h et au lundi 19 octobre 2026 à 18h (sous réserve de modification).